

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Cresyl Concentré

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Numéro de l'autorisation:** FR-2020-0027

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0025251-0001

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Informations administratives  | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit  | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation  | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides   | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)   | 2 |
| 2. Composition et formulation du produit  | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide   | 2 |
| 2.2. Type de formulation  | 2 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence   | 3 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s)  | 3 |
| 5. Conditions générales d'utilisation   | 7 |
| 5.1. Consignes d'utilisation  | 7 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques   | 7 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 7 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage   | 8 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage  | 8 |
| 6. Autres informations  | 8 |

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

|                     |
|---------------------|
| Cresyl Concentré    |
| CRESYL®             |
| CRESYDOC            |
| DIABLOTIN® GRESIROL |
| MORTIS® GRESIROL    |
| OXI CRESOL          |

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|  |                  |  |
|--|------------------|--|
| <b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b> | Nom              | ORAPI  |
|  | Adresse          | 225 ALLEE DES CEDRES 01150 SAINT VULBAS France |
| <b>Numéro de l'autorisation</b>                      | FR-2020-0027 1-1 |  |
| <b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>  | FR-0025251-0001  |  |
| <b>Date de l'autorisation</b>                        | 07/07/2020       |  |
| <b>Date d'expiration de l'autorisation</b>           | 06/07/2030       |  |

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

|   |  |
|---|--|
| <b>Nom du fabricant</b>                     | ORAPI GROUP  |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | 25 Rue de l'industrie 69200 Vénissieux France  |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 225 Allée des Cèdres 01150 Saint-Vulbas France |

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|   |  |
|---|--|
| <b>Substance active</b>                     | 1267 - Chlorocrésol  |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | LANXESS Deutschland GmbH   |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne                                |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | MPP-MF Alkylation Product Unit D-47812 Krefeld-Uerdingen Allemagne |

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun           | Nom IUPAC            | Fonction             | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|----------------------|----------------------|------------|-----------|------------|
| Chlorocrésol         |                      | Substance active     | 59-50-7    | 200-431-6 | 2,9        |
| 1-methoxy-2-propanol | 1-methoxypropan-2-ol | Substance non active | 107-98-2   | 203-539-1 | 5,55       |

### 2.2. Type de formulation

|                        |
|------------------------|
| Concentré soluble (SL) |
|------------------------|

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

#### Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.  
Peut être corrosif pour les métaux.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Contient chlorocrésol. Peut produire une réaction allergique.

#### Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Porter .  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .  
En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.  
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.  
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
Stocker dans avec doublure intérieure.

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

**Utilisation 1 - Désinfection des surfaces dures non poreuses à l'intérieur des bâtiments avec une serpillière**

#### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces dures non poreuses à l'intérieur des bâtiments (par exemple caves, locaux à poubelles)

|   |   |
|---|---|
| <b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b> | <p>Nom scientifique: Pas de donnée<br/> Nom commun: Bactéries<br/> Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée<br/> Nom commun: Levures<br/> Stade de développement: Pas de donnée</p>                       |
| <b>Domaine d'utilisation</b>                                    | <p>Intérieur</p> <p>Désinfection des surfaces dures non poreuses (y compris les sols) à l'intérieur des bâtiments publics et privés. Hors domaine médical.</p>  |
| <b>Méthode(s) d'application</b>                                 | <p>Méthode d'application: Application manuelle<br/> Description détaillée:<br/> Application manuelle à l'aide d'une serpillière</p>   |
| <b>Taux et fréquences d'application</b>                         | <p>Taux d'application: -<br/> Dilution (%): -<br/> Nombre et fréquence des applications:<br/> 7 % v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min pour les bactéries et 15 min pour les levures</p> <p>Température : 20°C</p> <p>Conditions de saleté</p> |
| <b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>                              | <p>Professionnel</p>  |
| <b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>                      | <p>Contenant de 1, 5, 25 ou 200 L en fer blanc non verni.</p>   |

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniquement sur des surfaces non-poreuses.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à 20°C.
- Verser 70 mL de produit concentré dans 930 mL d'eau dans un seau. Appliquer le produit dilué à l'aide d'une serpillière.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), pendant l'application du produit.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Désinfection des surfaces dures à l'extérieur des bâtiments avec une brosse

##### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces dures poreuses et non poreuses à l'extérieur des bâtiments

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

##### Domaine d'utilisation

Extérieur

Désinfection des surfaces dures, poreuses et non poreuses (y compris les sols) à l'extérieur des bâtiments publics et privés comme les terrasses et les murs (jusqu'à 50 cm de hauteur depuis le bas du mur).

##### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle  
Description détaillée:  
Application manuelle à l'aide d'une brosse

### Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -  
Dilution (%): -  
Nombre et fréquence des applications:  
7 % v/v

Temps de contact (bactéries et levures): 45 min

Température : 10°C

Conditions de saleté

Fréquence: deux fois par an

### Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

### Dimensions et matériaux d'emballage

Contenant de 1, 5, 25 ou 200 L en fer blanc non verni

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas appliquer à une température inférieure à 10°C.
- Verser 70 mL de produit concentré dans 930 mL d'eau dans un seau. Appliquer le produit dilué à l'aide d'une brosse.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- S'assurer de mouiller complètement la surface. Ne pas utiliser plus de 60 mL de produit / m<sup>2</sup>.
- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de type 6 pendant l'application du produit.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement



-

#### **4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.

#### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Produit à verser directement près du sceau pour éviter toute projection.
- Porter une combinaison et des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection, pendant la phase de manipulation du produit concentré, pendant la dilution.
- Rincer la surface et les matériaux traités après le traitement. Pendant cette phase de rinçage, des équipements de protection individuelle identiques à ceux utilisés pendant la phase d'application doivent être portés.
- Ne pas appliquer le produit sur une surface en contact avec les enfants.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.

- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de vie : 2 ans

#### **6. Autres informations**

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.